

# La Bibliothèque de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

L'INSTITUT national de la Statistique et des Etudes Economiques pour la Métropole et la France d'outre-mer (couramment connu sous le sigle « I.N.S.E.E. ») (1), dont le Directeur général est M. Francis-Louis CLOSON, ancien Commissaire de la République, est né en 1946, au 11, boulevard Haussmann, de la réunion du Service national des Statistiques (lui-même créé en 1941 et résultant de la fusion de la plus que centenaire Statistique générale de la France (2) et du Service de la Démographie, créé en 1940), de l'Institut de Conjoncture de la rue de l'Université ainsi que du Service des Economies Etrangères du 127, rue du Faubourg Saint-Honoré, constitué en 1945 au Ministère de l'Economie nationale et successeur de la Section d'Etudes Economiques du Ministère de la Marine, créée en 1940.

C'est dire la diversité des fonds, tous regroupés en 1951 au nouveau siège de l'I.N.S.E.E., 29, quai Branly, qui sont à l'origine de la Bibliothèque centrale, à savoir le Service central de la Documentation de cet institut. A ces fonds s'étaient ajoutés, en 1945, l'important fonds économique de l'ex-centre de documentation de la Bibliothèque nationale, rassemblé par feu M. BOUTILLIER DU RETAIL, ainsi qu'un fonds économique du Ministère du Commerce réuni par feu le Marquis de DAMPIERRE.

L'I.N.S.E.E. comporte d'une part, à Paris, six directions ou services centraux, une école d'application et un établissement central ainsi que, d'autre part, dix-huit directions régionales, dont une à Paris même.

Les six directions ou services centraux de la Direction générale de Paris sont les suivants : Statistique générale ; Statistique générale d'outre-mer ; Exploitation ; Conjoncture et Etudes économiques ; Service central de la Documentation ; services généraux.

(1) Voir *Bulletin de l'A.B.F.*, n° 16, Mars 1955, page 228.

(2) Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, de grands ministres, Sully, Colbert, avaient projeté d'entreprendre une enquête générale en vue de recueillir et grouper des renseignements numériques relatifs à l'ensemble du pays. Les mémoires dressés par les intendants de 1697 à 1700 réalisèrent partiellement ces desseins. Un siècle plus tard, presque au terme du régime monarchique, Necker, dans le tome III de son fameux ouvrage consacré à l'« administration des finances de la France », lança l'idée de l'établissement d'un bureau général de recherches et de renseignements ». C'est sous son second ministère, celui de 1788, que fut constitué un « bureau de la balance du commerce » chargé de rassembler les renseignements sur la production nationale, le travail, et tous les faits économiques pouvant éclairer le gouvernement royal : ce bureau fut pratiquement le premier essai tenté pour l'établissement de statistiques officielles françaises. Mais c'est à François de Neufchâteau, qui fut Ministre de l'intérieur sous le Directoire, en 1797, puis en 1798-1799, qu'on attribue la création d'un « bureau spécial de statistique » qui devait centraliser et dépouiller les mémoires envoyés par les préfets et qui est à l'origine de la Statistique Générale de la France.

### **Mission du Service central de la Documentation.**

Le Service central de la Documentation prospecte, acquiert (à titre onéreux, d'échange ou gratuit), dépouille, classe systématiquement, catalogue, diffuse et conserve en bibliothèque, la documentation désignée au paragraphe ci-après en vue de son exploitation par les divers services d'études de l'I.N.S.E.E. Ceux-ci, pour pouvoir se livrer aux études et exécuter les travaux de leur ressort, doivent, en effet, disposer d'une documentation abondante et sans cesse tenue au courant de l'actualité, et ce, sur les théories et les méthodes statistiques et économiques ainsi que sur les faits, qu'il s'agisse de la métropole, de la France d'outre-mer, des pays étrangers, des grandes organisations internationales, enfin du domaine mondial.

Le Service central de la Documentation est également chargé de la coordination des sections de documentation et de bibliothèque des dix-huit directions régionales de l'I.N.S.E.E., maintenant toutes organisées suivant les mêmes disciplines que les siennes, d'où une harmonisation des méthodes qui s'est révélée heureuse.

### **Composition des fonds de la Bibliothèque.**

Il s'agit d'une bibliothèque essentiellement statistique et économique, mais touchant également à d'autres disciplines en fonction de leurs incidences sur les problèmes statistiques et économiques. Elle comprend :

En premier lieu, étant donnée la vocation particulière de l'I.N.S.E.E. :

- de très importantes séries statistiques françaises, étrangères et internationales, remontant souvent assez loin (début du XIX<sup>e</sup> siècle), comportant des recensements d'ordre général (tels que, par exemple, le recensement décennal des Etats-Unis), des séries particulières concernant la population, l'agriculture, l'industrie, les finances, le commerce extérieur, etc. ;
- un très important fonds, français et étranger, d'ouvrages de commentaires concernant les ouvrages précités ;
- un fonds, également important, français et étranger, d'ouvrages de théories et de méthodes statistiques et économiques ;
- un fonds de base d'ouvrages d'histoire, de géographie, de droit ou relatifs à des questions sociales, administratives, voire politiques.

En outre :

- des ouvrages de références français et étrangers, tels que :
  - des annuaires économiques, commerciaux, financiers (« Year books », etc.) ;
  - des annuaires d'adresses (« Directories ») ;
  - des recueils de biographies de personnalités de tous ordres (« Who's who ») de nombreux pays dans les cinq continents ;
  - des chronologies d'événements nationaux et mondiaux ;
  - des dictionnaires portant sur une trentaine de langues ;
  - des recueils bibliographiques français et étrangers.

L'ensemble de tous les ouvrages précités peut être évalué à environ 220.000.

Il existe aussi une collection d'un millier de cartes géographiques et approximativement 300 atlas.

Ajoutons à cette énumération des collections d'environ 3.000 titres de périodiques, français et étrangers, dont 2.500 titres courants, touchant aux disciplines précitées, ainsi qu'une vingtaine de milliers de dossiers comprenant plusieurs centaines de milliers de coupures de presse, périodiquement épurés,

et enfin environ 250 microfilms.

Pour terminer, une vingtaine de catalogues principaux et auxiliaires portant sur environ 700.000 fiches, catalogues dont il est question plus loin.

### **Conservation des fonds de la Bibliothèque.**

Les ouvrages et les collections de périodiques sont conservés dans une Salle des Collections de deux étages, du type le plus moderne et d'une superficie d'un millier de mètres carrés. Les catalogues, classés dans des meubles fichiers sont conservés dans une Salle des Catalogues d'une soixantaine de mètres carrés. Quant aux dossiers de presse, il sont conservés, suspendus dans des hamacs à lecture visi-latérale, dans une Salle des Dossiers de trois étages, également du type le plus récent.

### **Classification des fonds de la Bibliothèque.**

Bien que la conservation de ces documents, de nature si diverse, obéisse à la technique propre des différentes disciplines, il n'y a pas de classification autonome pour chacune des catégories visées : un même numéro décimal du Plan de Classification décimale statistique et économique de l'I.N.S.E.E., permet de trouver, sur un sujet déterminé, aussi bien les ouvrages que les collections de périodiques ou encore les dossiers de coupures de presse, etc. Ainsi la documentation de la Bibliothèque de l'I.N.S.E.E. n'est pas divisée selon la nature des documents, mais forme, au contraire, un tout homogène.

Et c'est toujours selon cette même classification décimale — au demeurant déjà adoptée par certaines grandes organisations internationales ainsi que par d'autres organismes — qu'est, à présent, classifiée la documentation des Sections de Documentation et de Bibliothèque des dix-huit Directions régionales de l'I.N.S.E.E.

### **Catalogues de la Bibliothèque.**

Sur la vingtaine de catalogues bibliographiques dont il est question plus haut, l'un, le plus important, à savoir le catalogue systématique, est classé suivant la classification décimale précitée. Chaque matière y est subdivisée par pays. Coiffant les dix-neufs autres catalogues, dont il contient un ou plusieurs doubles de toutes les fiches, ce catalogue comprend autant de fiches que les ouvrages, périodiques, articles de périodiques, etc.,

comportent eux-mêmes de sujets principaux. Les textes des fiches sont dactylographiés sur fiches stencils dont il est tiré, sur une machine reproductrice, autant d'exemplaires qu'il est nécessaire. Puis, ces fiches stencils, donc des fiches matrices, sont rangées méthodiquement dans des armoires spéciales d'où elles peuvent, par la suite, être extraites si l'on désire en tirer d'autres exemplaires. Elles servent, d'autre part, à l'établissement du Bulletin bibliographique décadaire des ouvrages entrés en bibliothèque, classé par grandes questions.

Le catalogue systématique — et lui seul — contient, entre autres, les fiches de dépouillement signalétiques provenant du Bulletin bibliographique d'articles de périodiques établi par le Service central de la Documentation, ainsi que celles, analytiques, provenant de la revue bibliographique « Documentation économique », éditée par un autre service de l'I.N.S.E.E., la Direction de la Conjoncture et des Etudes économiques. A ces fiches bibliographiques d'ouvrages, d'atlas, de cartes géographiques, de périodiques, d'articles de périodiques, de microfilms, toutes de couleur bleue, s'ajoutent des fiches bibliographiques, de couleur blanche, d'ouvrages et d'articles de périodiques que l'on peut trouver à l'extérieur de l'I.N.S.E.E., dans des bibliothèques françaises (par exemple : Fondation nationale des Sciences politiques), ou de l'étranger (par exemple : O.N.U. Genève), ou encore qui sont référencées dans d'autres bulletins (par exemple : Revue de l'Institut international de Statistique, La Haye). Quelle que soit leur nature, les collections de l'I.N.S.E.E. étant toutes classifiées suivant un même plan décimal, l'homogénéité de celui-ci simplifie grandement les recherches en profondeur au catalogue systématique.

Quant aux dix-neuf autres catalogues, en voici un bref aperçu.

Tout d'abord les catalogues des ouvrages, et en premier lieu, les catalogues principaux :

1. — Un catalogue alphabétique par noms d'auteurs, suivi d'un catalogue alphabétique des anonymes. Chaque fiche « auteur » ou « anonyme » comporte au verso l'ensemble des cotes de la classification décimale de l'I.N.S.E.E. attribuées, après analyse, à l'ouvrage, et qui symbolisent les principales questions qui y sont traitées.
2. — Un catalogue alphabétique géographique par pays, non de provenance, mais que ces ouvrages concernent, pays eux-mêmes subdivisés par matières.
3. — Un catalogue alphabétique géographique par pays de provenance.
4. — Un catalogue alphabétique par matières, elles-mêmes subdivisées par pays.
5. — Un catalogue inventaire suivant l'ordre d'insertion des ouvrages aux rayons.
6. — Un catalogue chronologique des ouvrages entrés en bibliothèque.

Puis les catalogues annexes :

7. — Un catalogue alphabétique de publications de grandes organisations internationales.
8. — Un catalogue alphabétique de publications officielles classées par pays et, à l'intérieur des pays, par départements ministériels.
9. — Un catalogue alphabétique de publications d'organismes d'études statistiques et économiques, classées par pays et, à l'intérieur des pays, par organismes.
10. — Un catalogue alphabétique des publications statistiques classées par pays, avec indication détaillée de l'état des collections. Une subdivision par matières à l'intérieur des pays est en voie d'élaboration.
11. — Un catalogue alphabétique d'annuaires non officiels classés par pays.
12. — Un catalogue alphabétique de publications de conférences et congrès nationaux et internationaux.
13. — Un catalogue alphabétique d'encyclopédies et dictionnaires classés par langues.
14. — Un catalogue alphabétique d'atlas géographiques classés par pays.
15. — Un catalogue alphabétique de cartes géographiques classées par pays.

En ce qui concerne les périodiques, ceux-ci comportent :

1. — Un catalogue alphabétique par titres de périodiques.
2. — Un catalogue alphabétique géographique par pays, non de provenance, mais que les périodiques concernent.
3. — Un catalogue alphabétique géographique classé par pays de provenance.
4. — Un catalogue alphabétique par matières, elles-mêmes subdivisées par pays.

### **Prêts.**

Les prêts font l'objet d'une fiche à trois volets, portant tous les trois les mêmes indications : numéro de rayon du document (cote de rangement), nom de l'auteur et titre, nom et signature de l'emprunteur, date du prêt, date limite du retour de prêt.

Le premier volet est fixé sur une planchette dite fantôme, placée sur le rayon à la place du document prêté.

Le deuxième volet — c'est la fiche d'emprunteur — est classée dans l'ordre alphabétique au fichier des emprunteurs. L'ensemble des fiches de cet ordre au nom d'un même emprunteur constitue pratiquement son compte courant vis-à-vis de la Bibliothèque.

Le troisième volet — fiche d'échéancier — est classée dans l'ordre alphabétique au fichier échéancier, en vue de rappels périodiques pour les documents non rentrés.

Les trois volets sont remplis, à l'aide de carbonés, en une seule frappe.

**Salle de lecture.**

La documentation de la Bibliothèque peut être très largement consultée sur place, à la Bibliothèque, par des chercheurs étrangers à l'I.N.S.E.E. — sur justification de leur identité et de l'objet de leur demande — dans une Salle de Lecture moderne, d'une superficie d'environ 140 mètres carrés (heures d'ouverture : les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h. 30, sauf le samedi après-midi). Les lecteurs n'ont pas accès aux rayons ni aux catalogues de la Bibliothèque : la documentation désirée ainsi que, le cas échéant, des séries de fiches des catalogues la concernant, leur sont communiquées par les bibliothécaires de service.

Adrien CARO.